

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Adopté

N° CF2241

AMENDEMENT

présenté par
M. Juvin, rapporteur général

ARTICLE 84

« Pensions »

I. – À la première phrase, substituer au mot :

« auraient »

le mot :

« ont ».

II. – À la seconde phrase, substituer aux mots :

« son intégration »

les mots :

« l'intégration de l'agent ».

III. – À la même seconde phrase, substituer aux mots :

« conformément à l'arrêté »

les mots :

« en application de l'arrêté du 9 juillet 2025 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.